

L'économie culturelle et créative : un moteur de croissance

ÉTUDES

Éc

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES, MÉTIERS CRÉATIFS DANS LES PAYS DE LA LOIRE ET À ANGERS

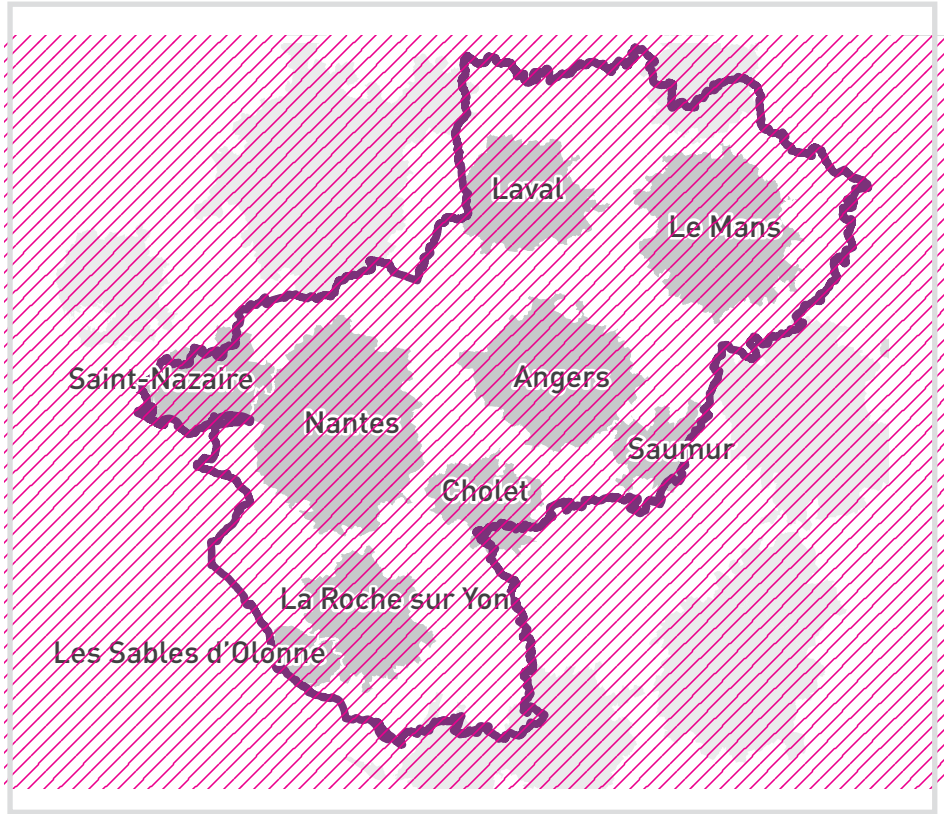
Les industries culturelles et créatives¹ (ICC) sont aujourd’hui identifiées comme des leviers de développement économique, d’emploi et de diffusion de l’innovation dans tous les champs de l’économie. Activités protéiformes et à forte valeur ajoutée, elles font l’objet d’une attention particulière de nombreuses métropoles qui les ont érigées comme enjeu majeur de compétitivité à l’ère de l’économie de la connaissance.

La Région des Pays de la Loire a missionné les agences d’urbanisme de Nantes (Auran), d’Angers (Aura), et de Saint-Nazaire (Addrn) en 2015 pour apporter un éclairage régional sur ces filières ainsi que sur les dynamiques territoriales à l’œuvre.

L’étude réalisée présente les dynamiques d’emploi et du tissu économique des filières des ICC, sur la base d’une approche sectorielle, d’une approche métiers (et marché du travail), ainsi qu’un zoom sur une dizaine de territoires de la région des Pays de la Loire. En voici les principaux enseignements à l’échelle régionale et en particulier pour l’aire urbaine d’Angers.

Le périmètre

L’étude porte sur la région des Pays de la Loire et les aires urbaines fonctionnelles² de Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Cholet, Saumur, Laval, Le Mans, La-Roche-sur-Yon et les Sables d’Olonne.



¹ Richard Florida est un chercheur américain qui a popularisé la notion d’industrie culturelle et créative et de « classe créative ». Il met en avant la capacité d’un territoire à innover et à se développer économiquement grâce à la concentration géographique d’individus appartenant à cette dernière. Cette classe créative correspond aux individus dont les compétences créatives sont inhérentes ou essentielles à la pratique de leur profession et qui sont porteurs d’innovation artistique, sociale ou technologique (e.g. designers, artistes, journalistes, mais aussi architectes, ingénieurs, avocats, médecins, chefs d’entreprises, etc.).

Bien que largement critiquée, la thèse de Florida s’inscrit dans l’Économie de la connaissance et a le mérite d’ouvrir le débat sur les moteurs de croissance et d’innovation des territoires urbains, ainsi que sur la dimension économique du secteur culturel comme facteur d’attractivité du territoire.

² Aire Urbaine Fonctionnelle (ou FUA en anglais). Il s’agit d’un périmètre européen défini par l’Observatoire en Réseau de l’Aménagement du Territoire Européen (ORATE), très proche de la définition française de l’aire urbaine.

La méthode

Les analyses de cette étude reposent sur le croisement d’une double approche :

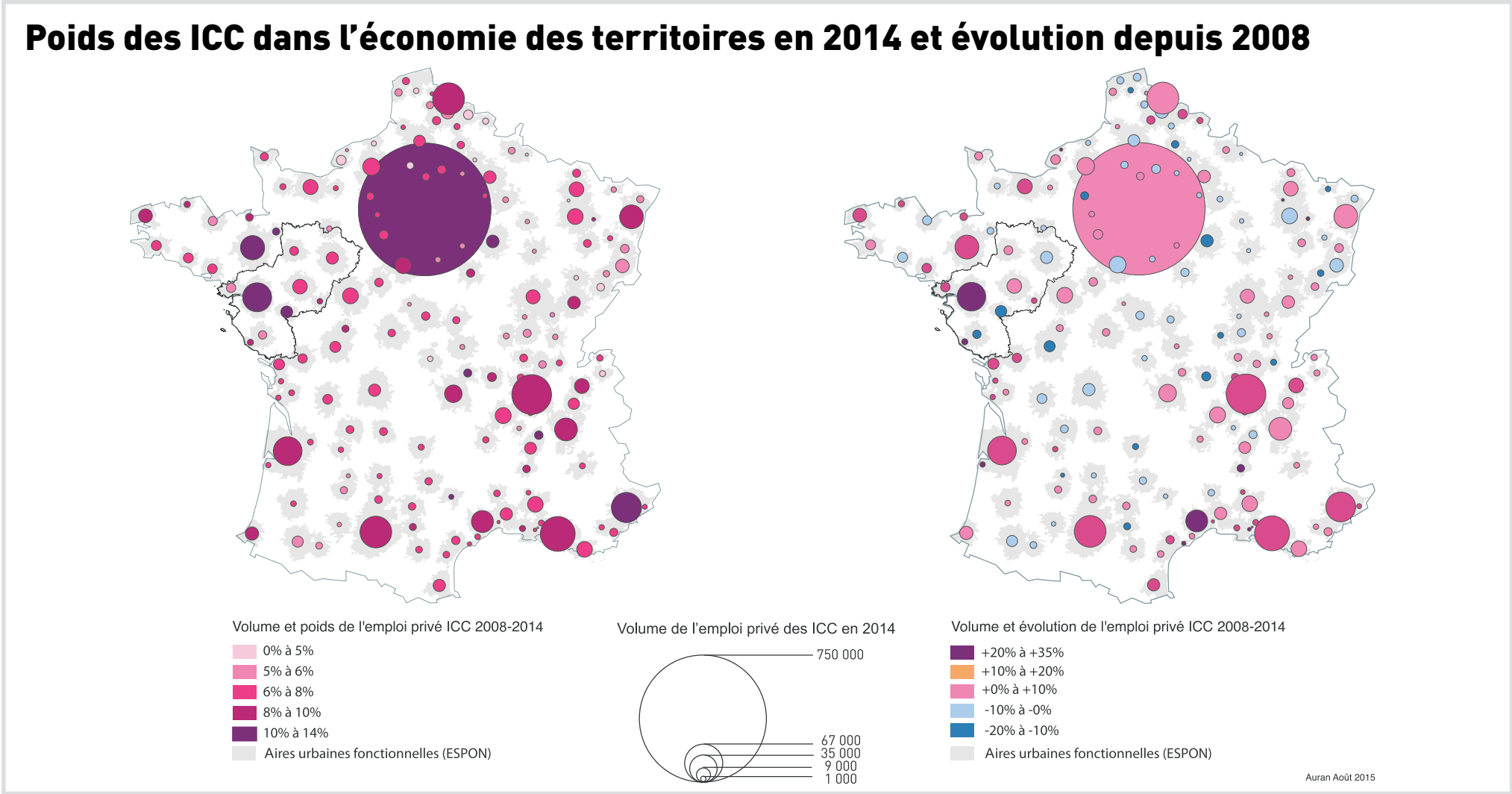
- L’approche filière qui s’appuie sur une sélection d’activités de la nomenclature française (83 postes de la NAF 732). Cette méthode d’observation permet de distinguer 7 grandes filières des ICC : mode et accessoires, meuble, livre, arts & culture, musique/audiovisuel/cinéma, numérique, et services créatifs (dont architecture, design, photographie, publicité et services d’information).
- L’approche métier à partir de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS 2003) qui a permis de retenir pour l’analyse 87 professions sur 487, afin d’illustrer les métiers dits créatifs à travers différentes catégories : « les artistes », « les manipulateurs de symboles », « les innovateurs », « les décideurs » (voir étude et annexes pour plus de détails).
- L’approche dite par le « trident » est le croisement de ces deux approches complémentaires mais portant sur des champs différents : l’approche filière pour la description du tissu économique et les emplois des activités identifiées comme appartenant aux ICC, et l’approche métiers pour repérer les professions dites « créatives ». Elle montre que les emplois créatifs peuvent se trouver dans des activités qui ne font pas partie des filières identifiées comme créatives. Elle permet aussi de quantifier la part des emplois créatifs dans les filières créatives (voir schéma).

Approche croisée filière / métier

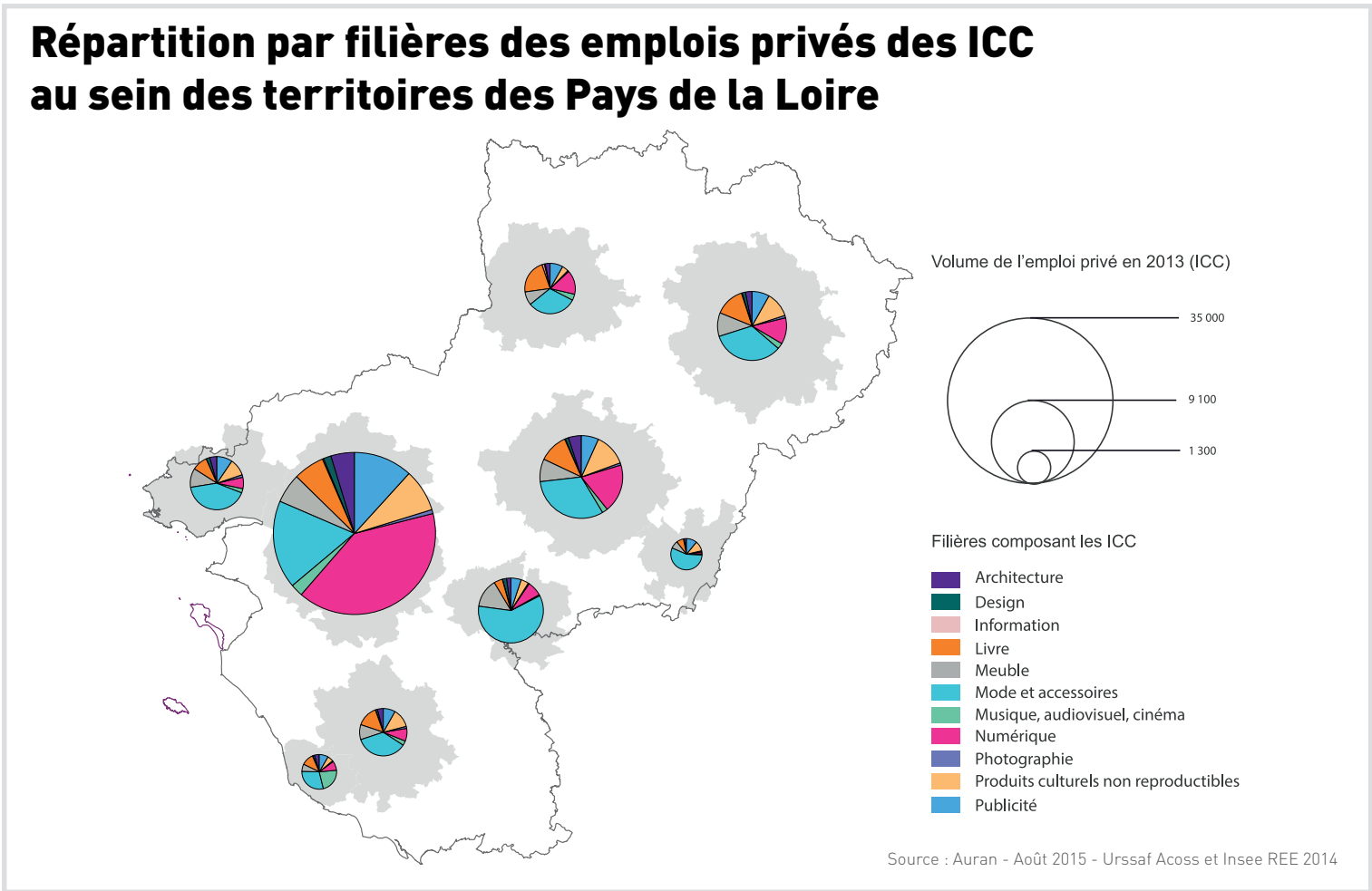
		FILIÈRES ÉCONOMIQUES	
		INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES	AUTRES
PROFESSIONS	CRÉATIVES	CRÉATIFS DANS LES ACTIVITÉS CRÉATIVES	CRÉATIFS DANS LES ACTIVITÉS NON CRÉATIVES
	NON CRÉATIVES	NON CRÉATIFS DANS LES ACTIVITÉS CRÉATIVES	NON CRÉATIFS DANS LES ACTIVITÉS NON CRÉATIVES

Les industries culturelles et créatives : situation en France et dans les Pays de la Loire

La région Pays de la Loire, constitue un terreau propice au développement des industries culturelles et créatives en France, tant par le poids de l'emploi dans l'économie locale que par sa dynamique récente.



Près de 90 000 emplois dans les industries culturelles et créatives en Pays de la Loire



89 280 emplois (secteur privé) en Pays de la Loire, représentant 7,9% de l'économie privée ligérienne, en hausse de +7,5% depuis 2008 (plus rapide que dans l'ensemble de l'économie +3,3%).

22 789 établissements économiques, soit 11% des établissements en Pays de la Loire (dynamique de création plus forte que la moyenne des secteurs économiques en Pays de la Loire).

Le numérique et l'ameublement sont des filières spécifiques en Pays de la Loire, ainsi que dans une moindre mesure les services créatifs de design, d'architecture, et de publicité.

L'économie culturelle et créative dans l'aire urbaine d'Angers

25 000 emplois créatifs et plus de 9 000 emplois dans les filières culturelles et créatives

On dénombre 24 375 emplois dits créatifs dans la région angevine et 9 120 emplois dans les filières des Industries culturelles et créatives (ICC) qui connaissent d'ailleurs une dynamique plus forte que dans le reste de l'économie (croissance des emplois et taux de création d'entreprise supérieurs). On estime que près de 2 675 de ces emplois se situent à la croisée des chemins, c'est-à-dire considérés à la fois comme métiers dits créatifs et présents dans les filières des ICC. Ce type de professions intellectuelles supérieures, emplois des filières et métiers créatifs, représente ainsi plus de 18% des emplois locaux dans la région d'Angers.

Angers est un territoire dans la moyenne régionale au sein duquel les filières qui composent les ICC sont diverses et globalement représentées de façon équivalente à l'ensemble des Pays de la Loire. Quelques spécificités ressortent toutefois avec la filière arts & culture, en croissance et surtout surreprésentée à Angers par rapport aux autres aires urbaines ligériennes. Les activités d'architecture constituent également une spécificité par rapport à l'économie ligérienne mais sont néanmoins en repli (en partie lié au contexte économique de ralentissement de l'activité du BTP).

Enfin, si le numérique ne ressort pas spécifiquement compte tenu de son importante concentration sur le territoire nantais – et parce que l'industrie électronique, spécificité angevine, n'est pas intégrée dans le périmètre de l'étude – il n'en demeure pas moins la deuxième filière des ICC dans l'économie angevine et affiche de très fortes croissances qui promettent un potentiel de développement important en Anjou.

Désormais reconnu « écosystème thématique » French Tech dans les objets connectés depuis 2015, il est néanmoins encore un peu tôt pour juger de ses effets sur la filière numérique angevine.

Deux enseignements majeurs caractérisent d'ailleurs les métiers créatifs sur le territoire angevin :

- d'une part un nombre de métiers créatifs relativement important, confortant assez logiquement sur

ce plan le caractère métropolitain d'Angers au deuxième rang régional ;

- mais d'autre part une faible proportion de ces métiers créatifs finalement présents au sein des filières ICC par rapport aux autres territoires ; les créatifs angevins sont donc surreprésentés hors des filières ICC.

Les entreprises culturelles et créatives angevines comme les métiers créatifs en dehors des

ICC s'illustrent particulièrement dans les domaines d'excellence locaux, à la faveur de compétences et d'entreprises localement bien établies, sans doute d'un soutien ciblé des pouvoirs publics, mais aussi du rôle prépondérant de l'Université et des nombreuses formations dispensées dans ces domaines (ESBA, ESTHUA, ESA, Agrocampus, ESEO, ESAIP, IMIE, ISTIA, Faculté de médecine, etc. mais aussi AAA, Ircom, EEGP, etc.).

APPROCHE PAR FILIÈRE (ACTIVITÉ SECTORIELLE)	NOMBRE ET POIDS DANS LA POPULATION DE RÉFÉRENCE	ÉVOLUTION 2008/2014	ÉVOLUTION COMPARÉE AU SEIN DE L'ÉCONOMIE LOCALE / RÉPARTITION DES EMPLOIS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR / INDICE DE SPÉCIFICITÉ SECTORIELLE PAR RAPPORT À LA RÉGION (SUPÉRIEUR À 1,2 SPÉCIFIQUE)
Etablissements des ICC en 2014	2 490 11,2%	+ 430 / an	Taux de création : ICC 17% / ensemble de l'économie 14%
Entreprises unipersonnelles des ICC 2014	1 605 64%	+67%	+47% d'EI dans l'ensemble de l'économie angevine
Emplois salariés privés des ICC 2014	7 515 7,1%	-2,8%	-1,8% d'emplois salariés privé dans l'ensemble de l'économie
Emplois privés des ICC en 2014	9 120 7,6%	+4,9%	+2,2% d'emplois privés dans l'ensemble de l'économie angevine
Dont Mode et accessoires	2 900 31,8%	—	Conception/production = 27% et Diffusion = 73% ISS = 0,94
Dont Numérique	1 725 18,9%	++++	Conception/production = 100% et Diffusion = 0% ISS = 0,81
Dont Produits culturels non reproductibles	1 160 12,7%	+	Conception/production = 92% et Diffusion = 8% ISS = 1,61
Dont Livre	1 035 11,3%	—	Conception/production = 76% et Diffusion = 24% ISS = 1,11
Dont Meuble	805 8,8%	—	Conception/production = 44% et Diffusion = 56% ISS = 0,77
Dont Publicité	525 6,7%	—	Conception/production = 81% et Diffusion = 19% ISS = 0,79
Dont Architecture	465 5,1%	—	Conception/production = 100% et Diffusion = 0% ISS = 1,41
Dont Musique, audiovisuel, cinéma	200 2,2%	+	Conception/production = 49% et Diffusion = 51% ISS = 0,55
Dont Design	115 1,3%	++++	Conception/production = 100% et Diffusion = 0% ISS = 0,39
Dont Photographie	80 0,9%	—	Conception/production = 100% et Diffusion = 0% ISS = 0,98
Dont Information	25 0,3%	+	Conception/production = 100% et Diffusion = 0% ISS = 0,84

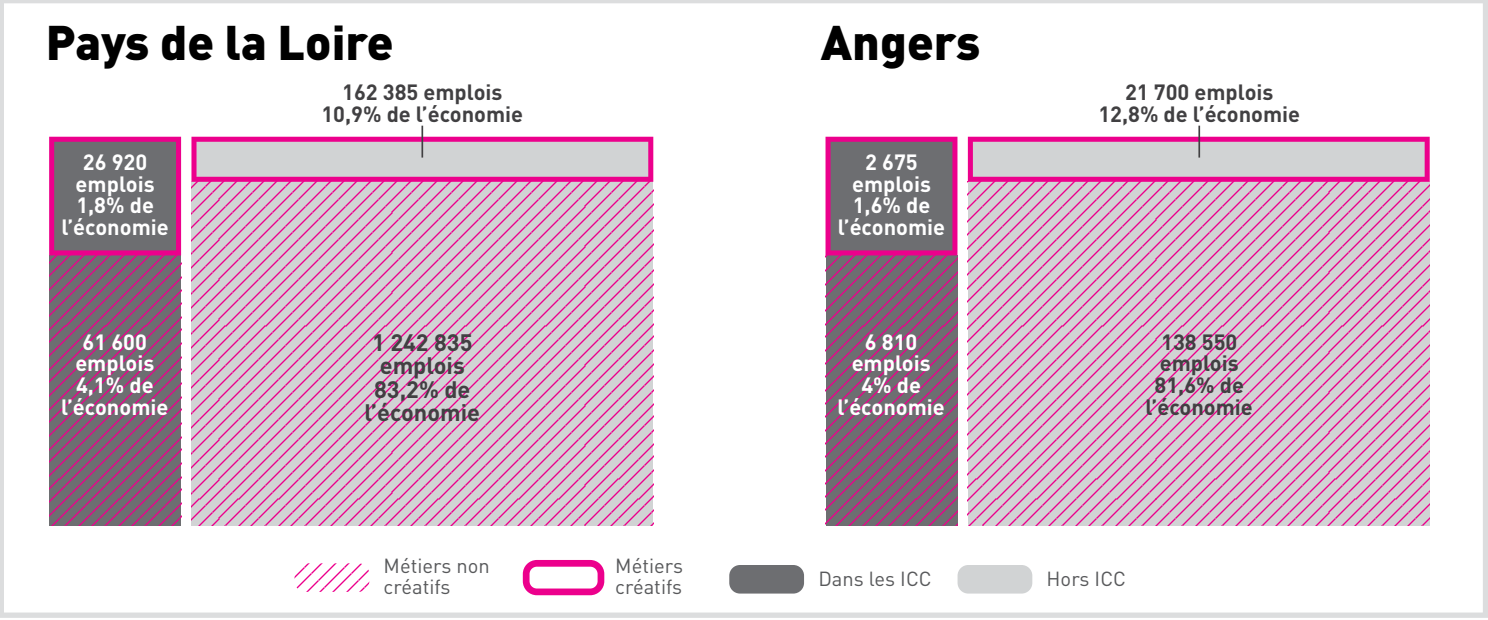
⬆ hausse des emplois privés (salariés et non salariés)

⬆ hausse de l'emploi privé due à la dynamique des non salariés et baisse de l'emploi salarié

⬆ baisse des emplois privés (salariés et non salariés)

Source : Urssaf, Acoess et Insee, REE 2014, champ marchand

Note : un indice de spécificité supérieur à 1,2 indique une forme de spécialisation du territoire par rapport à la moyenne régionale, et inversement s'il est inférieur à 0,8.



aura

agence d'urbanisme de la région angevine

29, rue Thiers 49100 Angers
Tél. : 02 41 18 23 80
Fax : 02 41 18 23 90
aura@aurangevine.org

Pour aller plus loin : www.aurangevine.org

- Les Industries culturelles et créatives en Pays de la Loire, Auran, Addrn, Aura, 2016
- Portrait des Industries culturelles et créatives en Pays de la Loire, Les synthèses de l'Auran, n°3, septembre 2016
- Nomenclature et guide méthodologique, Aura, octobre 2016